

NOUVELLES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



FÉVRIER 1997, VOL. 29, NO 2

ISSN 1200-4480

Sommaire

Le milieu des bibliothèques

- ◆ Hommage à un ancien directeur général / 1
- ◆ Remise du Prix Agatha-Bystram 1996 / 4
- ◆ L'IFLA aujourd'hui / 5

Collections

- ◆ Publications électroniques... une approche multifonctionnelle / 7

Services

- ◆ Faites connaissance avec...le Service de recherche en histoire et société canadiennes / 10

Mise en commun des ressources

- ◆ Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes / 11
- ◆ Réunion sur la mise en commun des ressources / 12
- ◆ Le projet pilote de la vvCcc / 13
- ◆ Le Groupe de mise en oeuvre du protocole de PEB s'internationalise / 14

Recherche

- ◆ Savoir Faire : compte rendu / 16

Technologie

- ◆ Travailler sur le World Wide Web / 16

Programmes publics

- ◆ Pleins feux sur...La Grande soirée de lecture / 18
- ◆ Pièce en trois actes : toute une performance / 19
- ◆ L'illustration comme oeuvre d'art / 20
- ◆ Au fil des mots / 21
- ◆ «Les Histoires d'antan» font le bonheur des lecteurs d'aujourd'hui / 21
- ◆ Lancement d'un livre sur l'alphabétisme par un caricaturiste / 22

LE MILIEU DES BIBLIOTHÈQUES

Hommage à un ancien directeur général

par Gwynneth Evans,
directrice générale, Programmes nationaux et internationaux

Il est véritablement gratifiant d'élaborer un projet en collaboration avec ceux qui partagent nos intérêts et nos buts. Ainsi en est-il de La Bibliothèque nationale du Canada et les bibliothèques canadiennes : essais en l'honneur de Guy Sylvestre, *des mélanges soulignant*

les réalisations de l'ancien directeur général de la Bibliothèque nationale. Le lancement du livre a eu lieu le 18 novembre 1996 à la Salle des banques du Sénat, à l'édifice du Centre sur la Colline du Parlement.

Pendant les deux années de gestion du projet, les éditeurs et les auteurs

ont su maintenir le cap sur les objectifs fixés, à savoir augmenter le bagage de connaissances sur la Bibliothèque nationale et les qualités de chef de M. Guy Sylvestre; tracer le portrait du développement régional des bibliothèques au Canada; et comprendre le contexte



Guy Sylvestre signe un exemplaire du livre à l'intention de l'auteure Elizabeth Hulse.





historique des quinze années (1968-1983) pendant lesquelles M. Sylvestre a occupé ses fonctions de directeur général, au moment où les gens et les institutions ont travaillé de concert pour établir un réseau décentralisé de bibliothèques au service des Canadiens.

La création et l'esquisse du livre se sont révélées une expérience d'apprentis-

une meilleure compréhension à la fois du rôle des bibliothèques dans la société et de l'influence de la société sur les bibliothèques, arrive à point nommé.

Beaucoup d'entre nous ont pu se joindre à M. Sylvestre et aux membres de sa famille pour le lancement, magnifique point culminant du projet. La fête a été joyeuse, a donné lieu à de fermes

échanges, en ce lieu qui est le cœur du gouvernement de notre pays, et nous a permis de nous rappeler de plusieurs autres qui n'ont pu se rendre à Ottawa. Entouré de visages familiers et appuyé par «son équipe» de collègues, ses amis et ses fils, M. Sylvestre affichait une forme resplendissante. Avec éloquence, il a relaté par quels moyens il a pu accomplir sa vision de la

Bibliothèque nationale et du réseau canadien de bibliothèques, et a agrémenté son propos de quelques anecdotes :



Au début des années soixante-dix, j'ai créé la

Division de la musique et réussi à attirer Helmut Kallmann de la CBC pour la diriger. [L'ancien directeur général] M. Lamb avait acquis la Collection Percy Scholes, une très grande collection de partitions imprimées, de livres, de brochures, de périodiques, de manuscrits et de documents éphémères; et les fonds de musique de la Bibliothèque comprenaient également beaucoup de documents canadiens et d'autres documents étrangers, qui requéraient tous une attention particulière si leur utilité devait être complètement exploitée par des musiciens et d'autres chercheurs en musique. Un jour, M. Kallmann me dit que la Bibliothèque devrait acquérir un piano de sorte que nos clients puissent déchiffrer les partitions auxquelles ils étaient intéressés. Il n'eut pas à insister pour me convaincre, mais il



De gauche à droite : Gwynneth Evans, Marianne Scott, Guy Sylvestre, Richard Paré, Jean-Rémi Brault.

sage pour les membres du comité de rédaction, notamment M. Jean-Rémi Brault, de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), M^{me} Gwynneth Evans, de la Bibliothèque nationale du Canada, et M. Richard Paré, de la Canadian Library Association (CLA). Les entretiens avec les auteurs MM. Jean-Rémi Brault, Marcel Caya, Guy Cloutier, Ernie Ingles, Basil Stuart-Stubbs, Eric L. Swanick et M^{mes} Hope E.A. Clement, Frances Halpenny, Elizabeth Hulse et Aileen M. Tufts ont été très fructueux, de même que la collaboration avec M. William (Bill) J. Welsh, ancien directeur adjoint de la Library of Congress, et M. Herman Liebaers, ancien Directeur de la Bibliothèque royale de la Belgique, avec des hommages provenant de l'extérieur du Canada. De plus, les auteurs ont également communiqué avec d'autres personnes qui ont bien voulu partager leurs souvenirs, idées et interprétations de cette période. Le fait qu'en 1996 nous célébrions le cinquantenaire de la CLA et de la Société bibliographique du Canada, et qu'au même moment nous parvenions à

NOUVELLES

DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



RÉDACTRICE EN CHEF

Gwynneth Evans
RÉDACTION
 Jean-Marie Brière
 Willadean Leo
GRAPHISME
 Roseanne Ducharme

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées dix fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service World Wide Web (W3) de la Bibliothèque nationale. URL du W3 : <http://www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm>

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index et le Canadian Periodical Index et disponibles en direct dans la Canadian Business and Current Affairs Database.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1997, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues dans la norme American National Standard for Information Sciences — Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.



n'en alla pas de même avec l'agent de programme du Conseil du Trésor.

Un dénommé Langlois (je ne me souviens pas de son prénom) me dit que le Conseil du Trésor n'approuverait pas l'achat d'un piano. Lorsque je rencontrai plus tard le secrétaire du Conseil du Trésor, Gordon Osbaldeston, pour passer en revue notre programme et le budget de l'exercice suivant, l'agent de programme Langlois était présent; pendant les discussions, il réitéra son opposition à l'achat du piano proposé. Je fulminais mais je parvins à me contenir car Gordon Osbaldeston est un gentilhomme, et j'avais et j'ai toujours le plus grand respect pour lui.

Je mentionnai que, à l'occasion d'une visite à la Bibliothèque nationale à Paris, je m'étais rendu au Département de la musique, situé dans un immeuble distinct comptant six ou sept étages, rue de Richelieu, en face du bâtiment principal de la Bibliothèque nationale, et que j'y

avais vu huit pianos, un orgue et toutes sortes d'instruments à cordes et à vent, qui permettaient aux usagers de déchiffrer toutes sortes de partitions musicales. Mais Langlois soulevait des objections; il n'était pas du tout convaincu. «Eh bien, Gordon», dis-je alors, «si la décision appartient à Langlois, je suggère que vous usiez de votre influence considérable pour convaincre le premier ministre que Langlois devrait être nommé directeur général de la Bibliothèque nationale, et quant à moi, je vous offre mes services comme agent de programme de sorte que je puisse lui dire comment diriger la Bibliothèque nationale.»

«D'accord Guy», répondit Osbaldeston, «achetez votre piano.» J'étais navré de n'avoir pas écarté la mention du piano dans le texte de la présentation. À partir de ce moment-là, j'ordonnai au personnel de ne pas être trop précis lors de la préparation de la présentation au

Conseil du Trésor. Et, comme certains d'entre vous le savent probablement, j'ai également acquis, à la veille de mon départ à la retraite, l'un des pianos à queue de Glenn Gould pour faire partie de la collection Glenn Gould. Cette fois-là, je n'ai pas cherché à obtenir l'approbation du Conseil du Trésor.



Outre les souvenirs, M. Sylvestre nous a tous rappelé que les bibliothèques s'insèrent dans un continuum. Pour les bibliothèques et les organismes culturels, il faut un financement soutenu, réalité par trop évidente au Canada et partout dans le monde.

Pour les hôtes, M^{me} Marianne Scott, administrateur général de la Bibliothèque nationale, et M. Richard Paré, bibliothécaire parlementaire, les mélanges et le lancement ont été marqués au sceau de la convivialité et de la communication animée. ♦

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA ET LES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES : essais en l'honneur de Guy Sylvestre



Une nouvelle publication

Un hommage au directeur général de la Bibliothèque nationale de 1968 à 1983, le présent ouvrage, qui couvre l'évolution des bibliothèques au Canada des années 1960 à 1980, comprend des essais par certains des bibliothécaires, bibliographes et rédacteurs les plus respectés du Canada : Jean-Rémi Brault, Marcel Caya, Hope E.A. Clement, Guy Cloutier, Frances G. Halpenny, Elizabeth Hulse, Ernie Ingles, Herman Liebaers, Basil Stuart-Stubbs, Eric L. Swanick, Aileen M. Tufts et William J. Welsh.

On peut obtenir un exemplaire de cette publication conjointe de la Canadian Library Association et de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, dont le comité de rédaction se compose de MM. Jean-Rémi Brault, Richard Paré et M^{me} Gwynneth Evans, auprès de la CLA et de l'ASTED.

ISBN 0-88802-277-8, 27,95 \$ (cartonné souple)

Adressez votre commande à :

CLA

Service des commandes
200, rue Elgin, bureau 602
Ottawa (Ontario) K2P 1L5
Téléphone : (613) 232-9625, poste 310
Télécopieur : (613) 563-9895

ASTED

3414, avenue du Parc, bureau 202
Montréal (Québec) H2X 2H5
Téléphone : (514) 281-5012
Télécopieur : (514) 281-8219
Internet : <http://www.asted.org/>



Remise du Prix Agatha-Bystram 1996 du CBGF

par Iris Winston,
rédactrice

Il était une fois un prix dénommé «The Aggie»
Que nous avons remis aujourd'hui à Maggie
Ce marché en direct, son initiative
De temps et d'espace nous rend ivres
La routine du travail ainsi allégée, grâce à Maggie.

— Trent Reid

Le 1^{er} novembre 1996, lors d'une cérémonie tenue à la Bibliothèque nationale du Canada, M. Trent Reid, chef de la bibliothèque des finances du Conseil du Trésor, fidèle à sa réputation établie de poète dont les vers soulignent des événements marquants, a rendu hommage

par ces mots à M^{me} Maggie Butcher, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, récipiendaire du deuxième Prix Agatha-Bystram pour l'initiative en matière de gestion de l'information.

«Je suis enchantée», a déclaré M^{me} Butcher, gestionnaire de la Division des services professionnels en informatique de TPSGC, après la cérémonie qui a eu lieu au déjeuner. «J'ai été très honorée du seul fait d'être mise en nomination. Je ne pensais jamais gagner ce prix.»

M^{me} Butcher a remporté ce prix pour son projet Initiative en direct sur les marchés d'information et de services professionnels en informatique, un marché

électronique dynamique qui permet aux fournisseurs d'afficher et de mettre à jour, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, la liste de leurs produits accompagnée des coûts des produits. L'initiative de M^{me} Butcher simplifie le processus d'approvisionnement, ouvre la voie à plus de fournisseurs, réduit les coûts et les étapes du processus administratif, tant pour le secteur public que pour le secteur privé.

Le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral a institué le Prix Agatha-Bystram – «the Aggie» – en 1995 pour souligner l'apport exceptionnel de l'une des pionnières les plus respectées du milieu des bibliothèques de l'administration fédérale dans le domaine de la gestion de l'information fédérale, et afin d'encourager d'autres personnes à suivre ses traces. Arrivée au Canada en 1956 après la révolution hongroise, Agatha Bystram (1934-1994) a commencé sa carrière de bibliothécaire comme étudiante d'abord et, ensuite, comme membre du personnel de l'Université McGill. En 1973, elle s'installe à Ottawa pour travailler au nouveau ministère fédéral de l'Environnement. Sous sa direction, les bibliothèques d'Environnement Canada ont été à

De g. à dr. : Marianne Scott,
Barbara Clubb, membre du jury, Sue Hanley,
Maggie Butcher, Susan Dalati et
Martha Stone, membre du jury.



l'avant-garde de l'automatisation des services d'information. Sa bibliothèque a également été la plaque tournante d'INFOTERRA, le programme environnemental des Nations Unies.

«Ce prix a été créé pour souligner l'engagement de M^{me} Agatha Bystram à élargir l'accès à l'information par le biais de services intégrés», de dire M^{me} Marianne Scott, administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui dirige le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, et préside également le comité de sélection. «Nous sommes heureux de constater la renommée dont jouissent déjà les 'Aggies' dans les milieux de l'information et enchantés du nombre de candidats et de la qualité de leurs réalisations. À ce rythme-là, la tâche du jury deviendra de plus en plus difficile au fil des ans.»

M^{me} Maggie Butcher, la récipiendaire de cette année, a reçu un certificat encadré et son nom a été inscrit sur une plaque murale qui est exposée à la Bibliothèque nationale.

M^{me} Susan Dalati, de Revenu Canada, de même que M^{me} Sue Hanley et M^{me} Steve Clarke et Manuel Melo, d'Affaires indiennes et du Nord Canada, ont reçu des mentions honorables pour leurs projets de gestion de l'information. On a également accordé une mention spéciale à M^{me} Susan Feeney, de l'Australian

Saviez-vous...

qu'en octobre 1996, M^{me} Martha Stone, membre du jury du Prix Agatha-Bystram, a été élue présidente de la Fédération internationale d'information et de documentation (FID) pour un mandat de quatre ans à partir du 1^{er} janvier 1997?



L'IFLA aujourd'hui

par Ralph W. Manning,
agent du patrimoine, Programmes nationaux et internationaux
et membre du Bureau professionnel de l'IFLA

Quelles sont les deux perceptions les plus courantes et les plus communément exprimées au sujet de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) ?

La première : l'IFLA est une organisation compliquée et bureaucratique.

La seconde : l'IFLA tient toujours ses réunions annuelles dans des endroits

exotiques recherchés. Ces deux perceptions sont vraies — mais si l'on examine l'IFLA de plus près, il est possible de reconnaître les motifs de sa structure compliquée et bureaucratique et de la tenue de ses réunions dans des endroits éloignés comme étant valables, de fait nécessaires, aux travaux de l'IFLA.

STRUCTURE

La liste des effectifs de l'IFLA se compose d'associations nationales, de membres institutionnels et de particuliers. Les réunions biennales de l'effectif constituent le Conseil de l'IFLA. Chaque membre choisit la ou les unités professionnelles au sein desquelles il souhaite participer.

L'IFLA comprend 27 sections qui s'occupent chacune d'une catégorie de bibliothèque (par ex., des bibliothèques parlementaires, des bibliothèques d'art) ou d'une fonction bibliothéconomique particulière (par ex., le catalogage, la conservation), et 12 tables rondes qui regroupent un petit nombre de personnes dont les intérêts professionnels sont comparables (par ex., l'audiovisuel et le multimédia, l'éducation professionnelle permanente). Les membres de chaque section choisissent des personnes pour former un comité permanent, qui gère la section.

Les sections et les tables rondes sont structurées d'après leurs domaines d'intérêt en huit divisions (p. ex., les bibliothèques de recherche générale, le contrôle bibliographique). Dans la plupart des cas, les divisions sont des unités

administratives qui coordonnent les travaux des sections et des tables rondes. Les sections, les tables rondes et les divisions relèvent toutes officiellement du Bureau professionnel, qui se compose d'un président, d'un secrétaire et d'un représentant de chaque division.

Citons également d'autres groupes, dont le Bureau exécutif, qui administre la Fédération, et les programmes fondamentaux qui élaborent, promeuvent et coordonnent les travaux professionnels suivant un type précis d'activité bibliothéconomique (p. ex., le développement de la bibliothéconomie dans le Tiers-Monde, la préservation et la conservation). Chaque programme fondamental réside dans une bibliothèque parrain. La Bibliothèque nationale du Canada, par exemple, est l'hôte du programme fondamental Flux universel des données et les télécommunications (UDT).

CONFÉRENCES

L'IFLA a tenu 62 conférences annuelles depuis sa fondation en 1927 (aucune réunion n'a eu lieu de 1940 à 1946). Le lieu de chaque conférence est choisi parmi les invitations reçues provenant de villes hôtes possibles. Les deux conférences les plus récentes se sont déroulées à Istanbul (1995) et à Beijing (1996). Les conférences futures se tiendront à Copenhague, Amsterdam, Bangkok et Jérusalem. Le principal avantage à tenir des conférences de l'IFLA dans des endroits autour du monde, c'est que cela accroît les possibilités pour des bibliothécaires de participer à des conférences près

Bureau of Statistics, pour l'utilisation de la technologie de manière novatrice au cours d'une affectation sous forme d'échange à Statistique Canada. Tous ont reçu un certificat soulignant leur contribution à la gestion de l'information.

La cérémonie de remise du prix, qui s'est déroulée lors d'un déjeuner à la Bibliothèque, dont l'hôte était le CBGF, faisait partie du séminaire annuel du CBGF. La cérémonie était parrainée par Geac, CANEBSO et SilverPlatter Information Inc.

Le thème du colloque d'automne 1996 du CBGF était «Les documents électroniques : qu'en savez-vous?». Les participants ont eu amplement l'occasion de répondre à cette question et d'en apprendre suffisamment pour en poser de nouvelles au sujet des publications électroniques. Parmi les sujets abordés, mentionnons :

- L'édition électronique dans l'administration fédérale
- Les documents électroniques : une approche multifonctionnelle à la Bibliothèque nationale
- Programme de numérisation à l'Université de Toronto
- Conservation des documents électroniques
- L'édition électronique et les bibliothécaires.

Un sommaire des compte rendus du colloque est accessible dans *Liaison* 97-1 (janvier-février 1997), le bulletin du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral dont l'adresse Web est : <http://www.nlc-bnc.ca/cfl-cbgef/liaison/fliaison.htm> ◆

Saviez-vous...

que Maggie Butcher, lauréate de 1996 du Prix Agatha-Bystram pour l'initiative en matière de gestion de l'information, a remporté une médaille d'or le 16 septembre 1996 avec son projet Initiative en direct sur les marchés d'information et de services professionnels en informatique lors de la conférence sur les technologies au gouvernement?



de chez eux et de tirer parti du partage d'information et d'expérience avec des collègues d'autres pays. La réunion tenue en 1994 à La Havane offre à cet égard un bon exemple. Des 1 371 délégués provenant de 81 pays, presque le tiers (433 ou 31 pour cent) étaient des Cubains. De plus, 26 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont pu envoyer des délégués à La Havane en 1994, la première fois que l'IFLA tenait une réunion dans cette région du monde. En revanche, seuls cinq Cubains ont pu participer en 1995, et seulement trois ont pu se rendre à Beijing en 1996. L'expérience s'est reproduite à Beijing, avec plus du tiers (800 participants, presque 34 pour cent) des 2 384 délégués provenant de la Chine. Tout aussi encourageant était le fait que la République de Corée et la Malaisie figuraient parmi les délégations les plus nombreuses à cette réunion.

L'AVENIR

L'orientation stratégique de l'IFLA au cours des quatre prochaines années sera centrée sur l'environnement électronique et ses effets sur l'objectif de l'IFLA, qui consiste à promouvoir la bibliothéconomie à l'échelle planétaire. L'organisation se préoccupe particulièrement des questions liées à l'alphabétisme et à l'accès égal à l'information. L'importance des activités régionales se démontre dans les travaux du programme fondamental pour le Développement de la bibliothéconomie dans le Tiers-Monde et la Division des activités régionales, qui administre les trois sections qui s'occupent des activités régionales en Asie et en Océanie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique. En plus de sa Conférence générale annuelle, l'IFLA organise une préconférence biennale à l'intention des participants provenant des pays en développement. Pour faire en sorte qu'ils puissent participer, les candidats sont choisis avec soin et l'IFLA s'assure que leurs frais de déplacement et d'hébergement soient défrayés afin que leur participation constitue un avantage durable pour les pays d'origine.

La Conférence de Beijing

Comme il a été précisé, la dernière Conférence générale de l'IFLA s'est tenue du 25 au 31 août à Beijing. Son thème était «Le défi du changement — les bibliothèques et le développement économique». Il ne fait pas de doute que l'excellence de l'organisation de la conférence et l'hospitalité chaleureuse reflétaient la grande importance des bibliothèques, des bibliothécaires et de l'IFLA en Chine. Le premier ministre Li Peng était présent à l'ouverture de la conférence, et son allocution mettait l'accent sur l'importance des bibliothèques et de l'information dans une société chinoise en pleine évolution.

Le conférencier d'honneur était Fei Xiaotong, vice-président du Comité permanent du Congrès national du peuple de Chine. S'inspirant du thème de la conférence, «Le défi du changement», il a décrit son expérience personnelle en rapport avec les livres et l'alphabétisme, expliquant que lorsqu'il est né, voilà 86 ans, il n'existait aucune bibliothèque publique. Au lieu de cela, les familles d'intellectuels réservaient des salles d'étude dans la maison pour leurs enfants. Lorsqu'il a fréquenté l'université dans les années 1930, il était «très heureux de constater que les bibliothèques étaient bien approvisionnées, et avait le sentiment d'un oiseau en cage qu'on avait libéré pour qu'il s'envole dans le vaste ciel». Il a mentionné le lien direct entre le développement économique dans les régions rurales et la demande pour les connaissances et la culture, ce qui débouche sur le développement des bibliothèques. «Existant depuis des millénaires, la bibliothèque est une maison des trésors inventée par l'homme dans les temps anciens pour rassembler les connaissances. La numérisation, les télécommunications et l'informatique forcent les bibliothèques, traditionnellement repliées sur elles-mêmes, à entrer dans une nouvelle phase de coopération et de réseautage mondiaux», a-t-il noté. Il a terminé sa conférence par les mots suivants : «Les bibliothécaires du monde entier devraient se fixer la noble tâche de s'efforcer de créer une société mondiale dans laquelle les gens pourraient bénéfi-

cier de la coexistence pacifique et dans laquelle chacun a sa place, et où chacun a son rôle à jouer. Encourageons-nous et pressons-nous les uns les autres d'accomplir cette mission élevée.»

À la suite de la Conférence générale de l'IFLA de 1995 tenue à Istanbul, au cours de laquelle l'oratrice invitée Frances D'Souza a fortement encouragé l'IFLA à adopter une position officielle sur la liberté d'expression, l'IFLA a créé le Comité sur l'accès à l'information et la liberté d'expression (CAILE) qui devra faire rapport en 1997. À Beijing, une autre oratrice invitée, Marianna Tax Choldin, a fait un exposé réfléchi et perspicace au sujet de l'accès à l'information et la liberté d'expression. Précisant que «chaque pays...éprouve des problèmes avec l'accès à l'information et la liberté d'expression», elle a poursuivi en disant que «les étrangers ne peuvent résoudre ce genre de problèmes; seuls les gens qui vivent dans un pays peuvent le faire.» Elle a terminé en disant que «les humains ont une tendance irrépressible à s'exprimer librement» et que «cette motivation peut prévaloir sur la force de la censure, malgré tous les obstacles». On s'attend à ce que le CAILE recommande un programme de l'IFLA «qui orientera l'effectif de l'IFLA dans ses efforts à l'appui et à la promotion de la liberté d'expression.»

La Conférence générale de 1996 s'est terminée par un événement inhabituel. L'occasion exceptionnelle de conférences tenues l'une après l'autre, soit celle de l'IFLA et celle du Conseil international des archives (CIA), offrait la possibilité d'une session mixte spéciale. Cet événement s'est tenu le 1^{er} septembre 1996 et a débouché sur l'approbation de principe du Programme de Beijing, qui exposera un programme de collaboration pour l'IFLA et le CIA au cours des quatre prochaines années. Un groupe de travail a été créé et il a été proposé que le Programme de Beijing soit approuvé par les deux organisations d'ici décembre 1996, en guise de document de travail souple qui comprendra un cadre de travail en vue de collaborer.

Le Programme à moyen terme 1992-1997 de l'IFLA se terminera l'an prochain à l'occasion de la réunion



du Conseil. L'ensemble des unités professionnelles de l'IFLA ont déjà amorcé le processus d'élaboration du nouveau Programme à moyen terme de 1998-2001. Même si les énoncés sur sa portée et ses objectifs généraux seront préparés pour la période de quatre ans, il a été décidé que le rythme rapide des changements exige

des plans d'action plus souples, et ces derniers seront élaborés pour 1998-1999. La déclaration suivante a été préparée par le Bureau professionnel afin d'orienter les groupes professionnels :

«L'orientation stratégique de l'IFLA au cours des quatre prochaines années sera centrée sur l'environnement électronique en ce qu'il touche l'objectif de l'IFLA, qui consiste à promouvoir la

bibliothéconomie à l'échelle planétaire, en particulier par la prestation de l'accès égal à l'information, les programmes d'alphabétisme et la préservation du patrimoine documentaire du monde.»

Il est certain que «le défi du changement» dont il a été question à la Conférence de Beijing continuera d'être une préoccupation principale de l'IFLA. ♦

COLLECTIONS

Publications électroniques : le point sur une approche multifonctionnelle à la Bibliothèque nationale du Canada

par Rolande Blair,
directrice générale, *Gestion des ressources en information*

Adaptation d'un discours prononcé au colloque d'automne du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral tenu à Ottawa en novembre 1996

Laissez-moi tout d'abord démystifier ce titre, et vous préciser, en termes clairs, ce que je veux couvrir dans cet article. La Bibliothèque nationale du Canada (BNC) a un triple rôle en ce qui concerne les publications électroniques canadiennes. Premièrement, elle se doit, d'après

son mandat, d'acquérir, de préserver et de gérer une collection grandissante de publications électroniques canadiennes en ligne. Deuxièmement, elle considère avoir un rôle à jouer dans le développement du contenu canadien sur l'autoroute de l'information. Et, troisièmement, le dépôt légal et la politique de gestion des renseignements détenus par le gouvernement lui reconnaît un rôle dans l'acquisition des publications gouvernementales afin d'en assurer l'accès et la préservation. Ce rôle s'étend aux publications électroniques.

PREMIER VOLET :

NOTRE RÔLE DANS LA GARDE
ET LA GESTION DES PUBLICATIONS
ÉLECTRONIQUES CANADIENNES

Selon son mandat, la BNC a un rôle primordial à jouer dans l'accès et la préservation du patrimoine canadien de l'édition.

Est-ce que ce mandat s'étend à l'édition électronique? Nous croyons fermement que le mandat des bibliothèques nationales dans leur rôle de sauvegarde du patrimoine national ne peut être dicté ou limité par l'émergence de nouveaux formats. Il y a eu évolution constante dans les formats utilisés par l'humanité pour communiquer ou conserver son savoir : la pierre, le papyrus, le papier, les supports électroniques fixes et maintenant les «bits» quelque part dans le cyberspace. Le mandat des bibliothèques nationales comme gardiennes du patrimoine national n'en fut pas modifié pour autant. De fait, la nature éphémère des dernières venues, les publications purement électroniques qui ne sont pas associées à un quelconque support physique souligne encore davantage l'importance de ce rôle. Il s'agit là toutefois, pour les bibliothèques en général et la BNC en particulier, d'un

défi de taille dû à la nature et à la complexité de ces documents.

Quel fut le cheminement de la BNC face à ce défi? Une première question à résoudre fut celle de la définition d'une publication électronique. Nous avons opté pour une définition assez large mais balisée de critères afin de mettre l'accent sur son application. Notre définition se lit comme suit : «Une publication électronique constitue toute oeuvre codée que son créateur rend accessible au public par ordinateur. Une publication électronique à distance est accessible par réseau de communication. Une publication électronique tangible est publiée sur un support physique.»

La deuxième problématique fut celle de l'identification et de l'acquisition des documents électroniques. Nos efforts ont d'abord porté sur les publications en série non commerciales, pour des raisons de droits d'auteur ainsi que de facilité d'identification et de repérage sur le réseau. Près de 200 titres sont maintenant accessibles sur notre serveur. Récemment, nous avons étendu nos efforts à l'acquisition de monographies avec une attention particulière aux publications gouvernementales. Notre but est d'obtenir, d'ici la fin de l'année financière, une douzaine des titres les plus importants du gouvernement ainsi que l'ensemble des publications de dix ministères fédéraux.

Du point de vue stratégique, il est évident que la question de dépôt légal et de son application ou non à l'édition purement électronique (c'est-à-dire sans support physique) aura une influence



prépondérante sur nos modes d'acquisition et de gestion des publications électroniques canadiennes. Pourra-t-on appliquer le dépôt légal aux publications électroniques? La BNC cherche à obtenir un avis légal sur cette question, mais c'est un champ nouveau et la réponse peut tarder à venir.

Si, à court terme, le dépôt légal n'est pas utilisé, quelle stratégie doit envisager la BNC si elle veut tenir son rôle de protecteur d'un patrimoine d'autant plus menacé qu'il est éphémère? Il est évident qu'un rôle qui serait limité à celui d'un serveur privilégié ne convient pas puisqu'il ne garantit pas la conservation du patrimoine et son accès à long terme. La BNC étudie différentes possibilités, différents modèles et pense sérieusement à demander l'appui de partenaires, surtout de ses partenaires fédéraux, pour l'aider à assurer l'accès à court et long terme à ces documents.

LES ACQUISITIONS

L'acquisition des documents électroniques nous a réservé des défis intéressants. Le repérage des titres répondant aux critères de sélection ainsi que la négociation, avec les éditeurs concernés, des droits à l'utilisation de leurs titres sont des tâches très onéreuses en terme de ressources humaines, car il faut ajouter au temps requis pour l'identification et le repérage des publications le temps nécessaire pour les nombreuses communications avec les éditeurs.

Quant à la complexité reliée à la nature même des documents, les protocoles d'acquisition sont souvent déterminés par le protocole utilisé pour la distribution électronique sur Internet par chacun des éditeurs, donc : courrier électronique, transfert de fichier, technique du miroir, etc... Les questions de sécurité entrent également en jeu.

D'autres problèmes liés à la nature des publications électroniques viennent des liens hypertextes (où s'arrête et où commence un document); des différents formats (notre préférence va aux formats normalisés avant d'éviter les onéreux problèmes de conversion); des différentes ver-

sions d'un document, ou encore l'intégrité des documents et leur authentification.

QUESTIONS D'ACCÈS

L'accès intellectuel aux publications électroniques se fait à trois niveaux : via la notice individuelle qu'on retrouve dans AMICUS et qui donne l'adresse URL, la structure de fichiers utilisée par le serveur pour l'accès aux textes eux-mêmes (ordre alphabétique et accès par titre, auteur, sujet et mots clés) et les outils de recherche Internet.

Il devient de plus en plus évident qu'un système adéquat de gestion de documents et un système hiérarchique d'entreposage des documents deviendront essentiels afin d'assurer une gestion efficace et donc un accès convivial à notre collection électronique. La structure actuelle ne résistera pas à l'afflux des documents. Une étude de nos besoins face à une collection virtuelle a été faite et nous sommes à considérer, à plus ou moins court terme, l'achat et la mise en place des éléments structuraux nécessaires. C'est en fait une question de priorités et de ressources.

L'accès physique pose un problème intéressant puisqu'il est lié à la question des droits d'auteur. La BNC se doit de réserver ses conclusions à cet égard jusqu'à ce qu'un avis juridique lui soit donné. Toutefois, la BNC tient fortement à ce que le principe d'accès équitable, abordable et universel s'applique tout aussi bien à ces documents qu'aux autres documents qui font partie de ses collections. Pour le moment, tous les documents sur notre serveur sont libres de droits. L'accès se fait, à l'interne, via des postes de travail dans notre salle de référence et, pour nos clients de l'extérieur, via Internet et notre site Web. La question des publications commerciales est toutefois loin d'être réglée. Sur la scène internationale, on commence à considérer des scénarios où il y aurait paiement automatique de droits qui seraient maintenus à un niveau minimal.

QUESTIONS D'ENTREPOSAGE ET DE PRÉSERVATION

Il n'existe pas en ce moment de support électronique reconnu comme support

d'archivage de longue durée. Ceci implique immédiatement qu'on doit envisager, pour fins de conservation, le transfert des informations d'un ruban à un autre, de DC à un autre, ce qu'on appelle communément le rafraîchissement de l'information. Le procédé est très dispendieux. Cependant il existe déjà des systèmes qui sauvegardent automatiquement les données qu'ils contrôlent. Nous envisageons, à long terme, un tel système pour l'entreposage de nos collections électroniques. Stratégiquement, face à l'ampleur du problème, la BNC s'intéresse au stockage décentralisé des publications électroniques, du moins à court terme. La collaboration d'intervenants fédéraux nous semble offrir une piste d'intervention que la BNC entend privilégier.

DEUXIÈME VOLET :

LE RÔLE DE LA BNC COMME CRÉATRICE DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS

Un autre défi de taille pour la BNC, face à l'engouement pour l'Internet et son utilisation comme réseau mondial de communication et d'accès à l'information, défi qu'elle partage d'ailleurs avec ses partenaires des milieux culturels, consiste à assurer et à maintenir une présence canadienne sur l'autoroute de l'information. Le Conseil consultatif sur l'autoroute de l'information est préoccupé par la carence de contenu canadien sur l'infornoute et en a fait une recommandation spécifique. L'intervention et la stimulation de la part du gouvernement et du secteur privé sont considérées comme essentielles si on veut assurer la production et disponibilité de documents numérisés canadiens.

En plus de participer, de concert avec des partenaires du monde des bibliothèques, aux initiatives de numérisation d'Industrie Canada, la BNC a voulu développer son propre programme de numérisation, dans la limite de ses moyens. Le choix de projets s'est fait autour des principes suivants. Une préférence fut donnée aux projets de numérisation d'outils de recherche ou de repérage qui visent à promouvoir l'accès à des collections souvent uniques et dont l'accès jusqu'ici ne se faisait qu'à partir de catalogues manuels à consulter sur place. Deux exemples,



l'Index des Commissions royales et l'Index des périodiques de musique canadiens illustrent bien cette priorité.

L'accent fut également mis sur des projets dits thématiques, généralement modulaires, qui, autour d'un thème spécifique, cherchent à attirer l'attention du grand public et à l'intéresser au Canada et aux Canadiens. Mentionnons à cet égard le module sur nos femmes célèbres qui s'est accru, récemment, de femmes illustres qui ont fait leur marque comme bibliographes et bibliothécaires. Un autre choix porte sur la «virtualisation» de nos expositions comme *Le Nord : paysage imaginaire*, celle sur Glenn Gould, et notre exposition sur la science-fiction et le fantastique au Canada. Inutile de dire que le site Gould a déjà attiré un grand nombre de visiteurs.

Voici quelques points qu'il a fallu considérer au sujet de la numérisation :

- Les coûts : on estime les coûts de la numérisation entre 2 \$ et 6 \$ la page auxquels s'ajoutent les coûts en équipement et logiciels, les coûts de sélection et de préparation du matériel, les frais généraux et la formation.
- Les normes : elles visent à protéger un minimum d'interactivité. Les éditeurs évitent d'adopter des formats normalisés tels le SGML, à cause de la complexité de la norme elle-même, et aussi par crainte que leurs publications soient trop facilement la cible d'accès non autorisés. Il est possible, selon certains, que cette norme ne soit généralement utilisée que lorsque la question de droit d'auteur sera résolue.
- Le droit d'auteur : l'obtention des permissions pour convertir en «bits» et rendre disponibles sur le réseau Internet des documents sujets au droit d'auteur est une activité spécialisée dont il ne faut pas minimiser les coûts en terme de temps consacré à cette activité. Si l'on envisage de mettre sur le réseau des collections patrimoniales ou des documents libres de droits, le problème ne se pose pas. Mais si, par contre, on envisage la conversion de productions récentes, toute la nouvelle

problématique du rapport bibliothèque-éditeur en ce qui concerne l'édition électronique revient à la surface.

- La conservation : on croit à tort que les produits électroniques vont éliminer ou réduire substantiellement les besoins de préservation des originaux. C'est faux et pour deux raisons. Premièrement le numérique n'est pas stable et ne peut donc être considéré comme une méthode de conservation à long terme sans qu'il y ait rafraîchissement périodique des données. Ensuite, le processus de conversion lui-même crée, pour ce qui est de la manipulation des originaux, un certain nombre de défis additionnels.
- L'intégrité : peut-on vraiment numériser sans erreur si on utilise le mode texte plutôt que le mode image afin d'optimiser la recherche? La numérisation devient une tâche importante et onéreuse.
- La sélection : c'est peut-être le défi le plus grand auquel chaque institution doit faire face. Établir les priorités de numérisation devient un problème crucial à cause de la magnitude des collections et des coûts éventuels de cette activité.

TROISIÈME VOLET :

LA BNC ET LES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En vertu du dépôt légal et des responsabilités qui lui furent conférées par la politique de gestion des renseignements détenus par le gouvernement, la BNC se doit d'acquiescer, de préserver, de promouvoir et de faciliter l'accès aux publications du gouvernement fédéral. En effet, les publications du gouvernement fédéral sont couvertes explicitement par le dépôt légal. Même si on peut questionner la validité de la notion de dépôt en ce qui concerne les publications électroniques, la BNC n'en garde pas moins son rôle de gardienne du patrimoine national qui inclut les publications électroniques canadiennes.

La Bibliothèque a commencé sa campagne d'acquisition des publications

électroniques du gouvernement fédéral. La BNC entend accroître son rythme d'acquisition et s'est donné comme objectif d'entreposer sur son serveur les publications importantes du gouvernement et les publications clés d'au moins dix ministères d'ici la fin de l'année financière. Les éditeurs du gouvernement ont été convoqués à l'automne de 1996 à une réunion où cet objectif et les façons d'y parvenir ont été discutés.

La Bibliothèque nationale admet que la préservation des publications électroniques représente un défi de taille qu'elle peut difficilement assumer seule. Aussi avons-nous commencé à approcher certains ministères pour discuter de scénarios possibles où ces ministères seraient appelés à partager avec la BNC les responsabilités de conservation de ses publications, du moins à court terme. La BNC fait partie d'un groupe de travail qui s'intéresse à l'accès et à la dissémination de l'information gouvernementale sous forme électronique.

Enfin, j'aimerais réitérer ma profonde conviction. Le présent environnement électronique qui est celui des publications électroniques, des réseaux électroniques de transmission d'information et de communication, définit un nouveau champ d'action pour les bibliothèques. Il ne faut pas manquer le bateau. Internet et la publication électronique offrent aux bibliothèques un rôle primordial que Derrick de Kerckhove, directeur du McLuhan Program in Culture and Technology, à l'Université de Toronto, décrit comme «le back-office qui gère et ordonne ce monde virtuel» (voir «L'avenir des formats de communication», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n° 1, janvier 1997, p. 8-9). Sinon, précise-t-il, on risque de se retrouver dans la situation décrite par Molière dans *Les Précieuses Ridicules*, qui dit que : «Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris». ♦



SERVICES

Faites connaissance avec... le Service de recherche en histoire et société canadiennes

Toujours soucieuse d'axer ses ressources sur des services de base, la Bibliothèque nationale du Canada a créé le Service de recherche en histoire et société canadiennes (SRHSC). Du processus de consultation mené auprès de clients et d'institutions partenaires se sont

dégagées des suggestions utiles quant aux domaines généraux qui devraient faire partie du SRHSC, des idées de produits de recherche, et l'éventualité d'une association avec d'autres institutions et organismes qui partagent la mission de la Bibliothèque, à savoir soutenir la recherche en études canadiennes. Créé en réponse aux demandes des usagers et puisant aux points forts des collections de la Bibliothèque et à la compétence en études canadiennes du personnel, le SRHSC entend fournir un service de référence approfondi, le soutien à la recherche et des services d'orientation aux personnes qui étudient l'évolution du Canada et de sa société.

MISSION DU SRHSC

Rassembler les services de la Bibliothèque dans les domaines de recherche de l'histoire et de la société canadiennes, faire mieux connaître les points forts des collections de la Bibliothèque et la compétence de son personnel et par là, en faciliter l'utilisation comme ressources, constituent les objectifs du Service de recherche en histoire et société canadiennes. Il en résultera une amélioration des services aux clients, qu'il s'agisse de personnes ou d'institutions, et une utilisation plus efficace des ressources de la Bibliothèque par le fait de leur consolidation.

«L'approche historique au développement de la société canadienne» représente l'un des trois axes autour desquels s'articulent les collections de la Bibliothèque; la littérature canadienne et la musique au Canada en constituent les deux autres. Quelques-uns des domaines

pour lesquels le SRHSC offre des produits et services spécialisés comprennent : la généalogie, les études autochtones, les études sur les femmes et sur les sexes, l'histoire du travail, les relations entre anglophones et francophones, les régions du Canada, l'histoire de l'immigration, le gouvernement et le droit. Les demandes inédites des clients et les nouvelles tendances en recherche feront en sorte que de nouveaux sujets s'ajouteront à cette liste. À ce propos, les beaux-arts au Canada (comme la photographie) suscitent un intérêt grandissant, de même que les antécédents historiques des minorités raciales et ethniques au Canada, la contribution de ces minorités au développement du pays et la transformation de leurs rôles dans la société.

Le SRHSC répond aux besoins d'information d'un vaste éventail de clients, à la fois des personnes et des institutions, au Canada et à l'étranger. Tant les chercheurs universitaires ou indépendants que les généalogistes, les membres du grand public adressent des demandes de renseignements au SRHSC, au même titre que les universités, les écoles, les centres d'études canadiennes, les entreprises, les organismes des domaines juridique et médiatique, des éditeurs canadiens, et des ministères et bibliothèques du gouvernement.

Le SRHSC offre une gamme étendue de produits et services d'information. Pour les aider dans leurs recherches, les chercheurs disposent de guides de recherche, de listes de choix de lecture spécialisées, de bibliographies et d'instruments de recherche par vedettes-matières, thèmes, questions, événements histo-

riques et types de documents. Le SRHSC rend également disponible de l'information, sur support électronique, au sujet de l'histoire et de la société canadiennes, sur le site Web de la Bibliothèque nationale. Les instruments et guides de recherche permettent à la Bibliothèque de servir nombre de clients à la fois, tout en continuant d'aider individuellement les chercheurs qui expriment des besoins particuliers. Des publications telles *Ouvrages de référence canadiens : une bibliographie annotée*, *Ouvrages de référence en généalogie canadienne* et les trois guides aux ouvrages sur les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France qui se trouvent dans la collection des publications officielles de la Bibliothèque constituent quelques-uns des produits offerts. Enfin, en consultant le site Web de la Bibliothèque, on peut avoir accès aux deux publications suivantes : «Guide de recherche sur l'histoire du travail au Canada» (<http://www.nlc-bnc.ca/services/flabhis.htm>) et «Femmes à l'honneur : leurs réalisations», une série de biographies et de bibliographies (<http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/women/fwomen.htm>). Les produits prévus dans un avenir rapproché comprennent un guide de recherche en science politique au Canada et des instruments de recherche thématiques regroupant les ouvrages de la Collection des livres rares portant sur des sujets tels la guerre de 1812, la rébellion de 1837 dans le Bas-Canada et l'exploration de l'Arctique.

Le SRHSC offre également un service d'orientation à des ressources d'information autres que celles de la Bibliothèque nationale. Avantageux pour les clients dont les besoins en recherche seront mieux comblés par d'autres institutions, le service d'orientation fait en sorte que les chercheurs puissent trouver tant les sources d'information pertinentes de la Bibliothèque nationale, que les ressources et les spécialistes en information situés ailleurs.

LE SRHSC

ET LE MILIEU DE LA RECHERCHE

La Bibliothèque nationale considère le Service de recherche en histoire et



société canadiennes comme un apport destiné à aider ceux qui cherchent de l'information au sujet du Canada. La Bibliothèque continue d'unir ses efforts à ceux d'autres institutions, notamment les Archives nationales du Canada, l'Institut canadien de microreproductions historiques, les bibliothèques du gouvernement fédéral dont les collections et l'expertise sont connexes ou complémentaires, le ministère du Patrimoine canadien et ses organismes culturels affiliés, plus précisément le Musée canadien des civilisations, le Musée de la guerre et le Musée des beaux-arts du Canada. Nous collaborons également avec des organismes tels la Société historique du Canada, l'Association canadienne de science politique, l'Association d'études canadiennes, la Société bibliographique du Canada, le Conseil international des

études canadiennes et d'autres. La collaboration nous permet de faire en sorte que les Canadiens en apprennent davantage au sujet de leur pays, d'eux-mêmes et de leurs compatriotes.

Pour plus de renseignements au sujet du Service de recherche en histoire et société canadiennes, veuillez communiquer avec :

Franceen Gaudet
Directrice intérimaire
Division des services de référence et d'information
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 992-0655
Télécopieur : (613) 943-1112
ATME : (613) 992-6969
Internet : franceen.gaudet@nlc-bnc.ca ◆

diennes qui, à cette époque, était menée par Statistique Canada dans le cadre du Programme de la statistique culturelle. La corrélation entre les éléments de données à recueillir et la méthode de collecte des données constituait un facteur important, surtout après qu'on eut décidé de recommander que Statistique Canada englobe tous les catégories de bibliothèques dans son enquête. Faute de ressources, les recommandations du rapport n'ont jamais été mises en oeuvre.

On a senti à nouveau un besoin urgent d'établir le Programme lorsque Statistique Canada a cessé l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques canadiennes* après celle de 1990-1991. Suite à des interventions de la Canadian Library Association et de l'ASTED, la Bibliothèque nationale a préparé un nouvel ensemble de statistiques de base moins élaborées que celles qui avaient été recommandées dans le rapport du Groupe de travail présenté en 1988.

Dans la proposition finale, développée en consultation avec bon nombre d'associations de bibliothécaires canadiens, on avait identifié 16 éléments de données que l'on considérait comme les données minimales requises. Afin de tenir compte du rôle de coordination de la Bibliothèque nationale en matière d'activités de mise en commun des ressources canadiennes, on a ajouté au profil des éléments de données axés sur le prêt entre bibliothèques afin de s'assurer de couvrir à l'échelle nationale les informations essentielles et d'éviter de rassembler les données en deux étapes (voir «Des statistiques nationales sur les bibliothèques canadiennes», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 25, n° 12, décembre 1993, p. 12).

Le Programme était en grande partie fondé sur un partenariat. Là où on recueillait déjà des statistiques, on prenait des arrangements pour incorporer les données recueillies au Programme de la Bibliothèque nationale. Étant donné que chaque province et territoire recueille des statistiques sur leurs bibliothèques publiques, on a mis à profit la collaboration du Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales pour envoyer ces compilations à la Bibliothèque nationale afin d'assurer une

MISE EN COMMUN DES RESSOURCES

Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes

par Ralph W. Manning,
agent du patrimoine,
Programmes nationaux et internationaux

Adaptation d'une présentation faite au congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) en novembre 1996

Une série d'événements a donné naissance au Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes (voir «Le point sur le Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 27, n° 9, septembre 1995, p. 5-6). Tout a commencé par une réunion restreinte tenue en mars 1987 à la Bibliothèque nationale du Canada sur les enquêtes statistiques concernant les bibliothèques canadiennes. La réunion avait été convoquée en vue de pallier à la fragmentation et, dans plusieurs cas, à l'absence de données statistiques sur les bibliothèques canadiennes. On espérait ainsi élaborer un plan en vue d'avoir une perspective plus

globale et plus constante des statistiques sur les bibliothèques canadiennes.

À la fin de la réunion, l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale a immédiatement formé un petit groupe de travail afin d'établir un ensemble de base en matière d'éléments de données pour tous les catégories de bibliothèques et de recommander une méthode pour recueillir et analyser les données. Le Groupe de travail sur les statistiques concernant les bibliothèques canadiennes avait pour mandat précis de recommander une méthode pour recueillir des statistiques qui serait fondée sur un partenariat composé d'organisations qui faisaient déjà la collecte des données statistiques sur les bibliothèques.

Terminé en avril 1988 et publié par la Bibliothèque nationale, le *Rapport du Groupe de travail sur les statistiques concernant les bibliothèques canadiennes* a recommandé des éléments de données de base et un plan de mise en oeuvre qui s'inspireraient principalement de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques cana-*



perspective globale sur les statistiques dans le domaine des bibliothèques publiques. De la même façon, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada a été en mesure de fournir des données pour l'ensemble de ses membres de même que pour les membres du Conseil des bibliothécaires d'université de l'Ontario et du Council of Prairie and Pacific University Libraries. Tous ces renseignements et ceux fournis par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec ont permis d'assurer une excellente représentation des bibliothèques de grandes et petites universités partout au Canada. Comme c'était le cas pour la cueillette de données effectuée auprès des bibliothèques spécialisées, on s'est adressé directement aux membres de l'Association of Atlantic Universities Library Council et à d'autres universités que l'on savait non affiliées aux associations susmentionnées. On a procédé de la même façon pour les bibliothèques collégiales sauf pour celles en Colombie-Britannique, car ces données étaient fournies par le Council of Post-Secondary Library Directors. L'ASTED a été d'un grand secours en assurant un taux élevé de participation des cégeps et la Canadian Association of Special Libraries and Information Services a encouragé ses membres à participer au sondage. Il est évident que le partenariat établi a constitué un élément clé dans la collecte de données.

Pour assurer la coordination du Programme, la Bibliothèque nationale a établi un Comité consultatif formé par des membres représentant les organismes du partenariat. Le Comité est chargé principalement de conseiller la Bibliothèque nationale sur la nature, la portée, le développement et la mise en oeuvre du Programme des statistiques de base des bibliothèques canadiennes.

La collecte des données pour l'année 1994 s'est terminée en février 1996. La base de données comprend un total de 1 719 bibliothèques avec 4 914 points de service (succursales, bibliothèques départementales, etc.), ce qui représente probablement toutes les bibliothèques publiques, la plupart des bibliothèques universitaires et un bon nombre de bibliothèques de collège. Les bibliothèques spécialisées sont

beaucoup moins bien représentées, puisque seulement 457 bibliothèques ont complété le questionnaire.

L'analyse finale sera accessible sous peu sur le site World Wide Web de la Bibliothèque nationale du Canada. Des présentations sur le programme et les résultats pour l'année 1994 ont été faites au congrès de la Canadian Library Association en juin 1996 et de l'ASTED en novembre 1996. Des articles décrivant les résultats seront disponibles bientôt.

On vient de terminer la cueillette des données pour l'année 1995. La cueillette s'est déroulée de la même façon qu'auparavant sauf sur deux aspects. En effet, de nouveaux partenaires se sont joints au groupe. Mentionnons d'abord l'Association des bibliothèques de la santé du Canada, qui a entrepris d'envoyer le questionnaire de la Bibliothèque nationale à tous ses membres ainsi qu'aux membres de l'Association canadienne des soins de santé (autrefois l'Association des hôpitaux du Canada). En récupérant en premier lieu les questionnaires, l'Association a été en mesure de faire une analyse statistique des bibliothèques dans le domaine des sciences de la santé qui ont répondu au questionnaire. L'Association canadienne des bibliothèques de droit a apporté également son

soutien au Programme en envoyant à ses membres une lettre les invitant à participer au Programme.

Les bibliothèques du Canada répondent aux besoins en matière d'éducation, d'information, de finances, de recherche, de culture et de loisir de la population qu'elles desservent. Il est essentiel pour la vie du pays qu'elles soient toujours capables de répondre à ces besoins. Pourtant, nous ignorons jusqu'ici la mesure de la contribution des bibliothèques du Canada à cause du manque de statistiques.

L'apport régulier de données statistiques fiables permettra d'évaluer, sur une base continue, la contribution des bibliothèques et fournira la base d'une planification, d'une élaboration de politiques et d'un lobbying efficaces. Des données statistiques valides permettent également d'établir le profil de chaque bibliothèque afin de pouvoir les comparer avec d'autres bibliothèques de la même taille ou de la même catégorie. De plus, les statistiques nationales permettront de repérer les développements et les tendances dans des zones clés.

Le Programme de statistiques de base concernant les bibliothèques canadiennes vise à recueillir ces données pour établir un profil statistique national des milieux bibliothéconomiques canadiens. ♦



Réunion sur la mise en commun des ressources

par Huguette Lussier-Tremblay,
Services de recherche et d'information

La réunion maintenant annuelle organisée par la Bibliothèque nationale du Canada (BNC), et qui regroupe des représentants des comités de mise en commun des ressources des secteurs et communautés francophones, s'est déroulée à Montréal le 30 octobre 1996, dans le cadre du congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). Elle a porté surtout sur la version virtuelle du Catalogue collectif canadien (vvCcc) et la norme Z39.50. Pour cette raison,

d'autres représentants des intéressés à la version virtuelle du Catalogue collectif canadien y assistaient.

La réunion s'est ouverte sur un rapport d'étape des Services de mise en commun des ressources à la BNC signalant ses récentes réalisations dont l'accès gratuit du catalogue de sa collection sur le Web, la création en cours d'une liste des bibliothèques canadiennes ayant un site Web et (ou) leur catalogue accessible sur l'Internet, la disponibilité sur CD-ROM de la publication *Sigles et politiques de prêt entre bibliothèques au Canada*, encore offerte dans une version imprimée, et enfin la réduction de un mois à deux



semaines dans le temps de réponse pour la recherche approfondie s'appliquant aux demandes de prêt entre bibliothèques.

Une présentation sur la vvCcc a suivi, décrivant celle-ci comme un ensemble de bases de données accessibles à travers la norme Z39.50 et l'Internet. Ces bases de données peuvent être des catalogues collectifs, des catalogues de certaines bibliothèques ou d'autres genres de bases de données telles les bases plein texte ou les systèmes servant à localiser l'information gouvernementale (GILS). Les participants ont échangé sur l'expérience gagnée dans l'utilisation de la norme Z39.50 et ont fait ressortir les avantages et inconvénients que comporte encore la norme. La représentante d'une firme ayant développé un logiciel Z39.50 a assuré les participants que les fournisseurs sont maintenant bien avertis des besoins des bibliothèques liés à cette norme. Les facteurs rendant encore difficile la consultation satisfaisante d'un catalogue collectif virtuel seraient les renseignements sur les fonds documentaires, les formats MARC, l'identification des bibliothèques, la diffusion d'information concernant les emplacements cibles et l'intégration des résultats en provenance de plusieurs cibles.

La BNC a fait part d'un projet récemment complété au cours duquel plusieurs bibliothèques universitaires, gouvernementales et publiques représentant plusieurs provinces ont interrogé AMICUS avec un logiciel Z39.50 pour aider la Bibliothèque à identifier les problèmes de son système cible. Pour permettre aux bibliothèques de créer éventuellement leur propre catalogue virtuel avec accès à des bases de données choisies pour répondre à leurs propres besoins, la BNC prépare un projet pilote sur la vvCcc. Ce projet entend démontrer la viabilité de la vvCcc, en utilisant des catalogues dispersés géographiquement et accessibles selon le protocole Z39.50 et l'Internet, à l'usage du personnel de bibliothèque et des usagers (voir ailleurs dans ce numéro).

Alors que certaines bibliothèques universitaires du Québec ont déjà une passerelle Z39.50, on a indiqué que le sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux

des universités du Québec (CRÉPUQ) a pour objectif de mettre en oeuvre l'accès Z39.50 d'ici la fin de 1997. La Bibliothèque nationale du Québec a annoncé sa participation au catalogue collectif virtuel à partir de 1997. L'Université d'Ottawa, la CRÉPUQ et l'ASTED ont souligné l'importance d'organiser des sessions destinées aux gestionnaires et aux bibliothécaires pour expliquer la norme Z39.50 et ses implications à court et à moyen terme.

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) a indiqué que son catalogue est accessible sur le

Web. Il s'implique moins dans la cueillette de données, portant son attention sur sa contribution par client et serveur. Suite à l'acceptation du protocole de PEB par les grandes bibliothèques américaines, l'ICIST prépare, à l'aide de partenaires internationaux, une passerelle qui devrait permettre l'échange de messages utilisant les syntaxes de transfert BER et EDIFACT.

La BNC est encouragée par l'intérêt que suscite la norme Z39.50 et la vvCcc et elle entrevoit, plus que jamais, conjuguer ses efforts avec ceux de ses nombreux partenaires. ♦



Le projet pilote de version virtuelle du Catalogue collectif canadien (vvCcc)

par Carrol D. Lunau,
Programmes nationaux et internationaux

Au cours de l'année 1995, la Bibliothèque nationale du Canada a rencontré des représentants des milieux bibliothéconomiques afin de discuter des contours naissants d'une version virtuelle du Catalogue collectif canadien (voir «La version virtuelle du Catalogue collectif canadien prend forme», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 2, février 1996, p. 8). Plusieurs aspects d'ordre technique et politique, comme l'identification des mentions de fonds de bibliothèques et le format des sigles de bibliothèques, ont été examinés. Une deuxième réunion avec des représentants de consortiums de bibliothèques et de fournisseurs de systèmes de bibliothèque a été tenue en octobre 1995, et certains problèmes ont été résolus. Dans la foulée de cette réunion, de nombreuses discussions ont eu lieu sur le Listserv, dans des conférences et des réunions annuelles sur la mise en commun des ressources, au sujet des exigences précises concernant le codage des mentions de fonds et des données sur les localisations, et il a été proposé qu'on crée un projet pilote. Les documents liés aux exigences de la vvCcc

sont disponibles sur le site W3 de la Bibliothèque nationale (<http://www.nlc-bnc.ca/ressource/vcuc/>).

La vvCcc est définie comme une série de bases de données accessibles par le protocole Z39.50 et Internet. Les «bases de données» peuvent être des catalogues collectifs existants, les bases de données de bibliothèques en particulier, ou d'autres types de bases de données telles les systèmes en texte intégral ou les localisateurs d'information gouvernementale. Du point de vue de l'utilisateur, le catalogue peut, potentiellement, être adapté à des besoins spécifiques. Ainsi, une bibliothèque de l'Ouest du Canada peut définir son catalogue collectif comme étant les notices de mentions de fonds d'autres bibliothèques de l'Ouest, de la Bibliothèque nationale et de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), tandis qu'une bibliothèque d'une des provinces maritimes pourrait se servir de données provenant de NcompasS, de Novanet, de grandes bibliothèques publiques, de la Bibliothèque nationale et de ISM Library Information Services (CATSS). Pour prévoir de tels besoins et choix individualisés, les participants à la vvCcc doivent résoudre les problèmes relatifs aux liens



avec des bases de données bibliographiques complexes.

Pour atteindre ce but, la Bibliothèque nationale propose un projet contrôlé de liens à des bases de données en se servant du protocole Z39.50 pour chercher et repérer de l'information. Les objectifs de ce projet consistent à :

- démontrer la viabilité de la vvcC pour ce qui est d'accéder à des catalogues répartis géographiquement, par le protocole Z39.50 et Internet;
- proposer des solutions à des problèmes d'ordre technique, de service et poli-

Participants à la vvcC (liste dressée en décembre 1996)

Bibliothèque nationale du Québec,
Montréal, Québec

Bibliothèque provinciale de la
Nouvelle-Écosse/NcompasS, Halifax,
Nouvelle-Écosse

École Polytechnique de Montréal,
Montréal, Québec

Institut canadien de l'information
scientifique et technique (ICIST),
Ottawa, Ontario

Novanet, Halifax, Nouvelle-Écosse

Réseau de bibliothèque électronique
de la Colombie-Britannique,
Burnaby, Colombie-Britannique

Service de bibliothèque publique du
Manitoba, Brandon, Manitoba

Université de l'Alberta/Consortium
NEOS, Edmonton, Alberta

Université de la Colombie-
Britannique, Vancouver, Colombie-
Britannique

Université de Toronto, Toronto,
Ontario

Université du Nouveau-Brunswick,
Fredericton, Nouveau-Brunswick

Université du Québec à Montréal
(UQAM), Montréal, Québec

Université Lakehead, Thunder Bay,
Ontario

Université Laval, Québec, Québec

Université Simon Fraser, Burnaby,
Colombie-Britannique

tique que l'on doit résoudre pour s'assurer que les Canadiens continuent à recevoir des services de bibliothèque de qualité élevée, basés sur la mise en commun des ressources;

- analyser les coûts et les avantages de l'utilisation de la norme.

Une invitation à participer à un projet pilote, qui commencera en 1997, a été diffusée par la Bibliothèque nationale en septembre 1996. À ce jour, 15 bibliothèques se sont dites intéressées à participer. Ces bibliothèques gèrent des bases de données contenant plus de 50 millions de notices et se servent de systèmes provenant de divers fournisseurs, notamment DRA, Geac, Innovative Interfaces, SIRSI et Best-Seller. Ils représentent des systèmes de bibliothèque universitaires, des consortiums de bibliothèques, des services de bibliothèque provinciaux et des organismes fédéraux. La liste de discussion de la vvcC servira aux échanges; de même, divers documents de discussion seront affichés sur le site W3 de la Bibliothèque nationale.

Les fournisseurs de systèmes sont importants pour ce projet, car les participants tenteront de créer un «profil» pour l'utilisation de la norme Z39.50 par les participants canadiens à la vvcC. Les fournisseurs seront invités à prêter leur concours pour régler les problèmes d'ordre technique qui pourraient survenir dans le transfert ou l'interprétation des données. Le transfert et l'affichage des données sur les localisations et les mentions de fonds constituent un tel problème.

La norme Z39.50 renferme beaucoup de caractéristiques qui peuvent amé-

liorer le service de bibliothèque et la mise en commun des ressources et la Bibliothèque nationale y consacre une série de séances d'information et d'expositions de fournisseurs (voir «La norme Z29.50 en action à la Bibliothèque nationale», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 9, septembre 1996, p. 8-9, et «Le point sur les séances d'information de la Bibliothèque nationale sur la norme Z39.50», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, décembre 1996, p. 5). Par le biais du projet, la Bibliothèque et ses partenaires espèrent partager leurs connaissances et concrétiser ce potentiel.

Si vous désirez participer à ce projet, veuillez communiquer avec :

Carrol D. Lunau

Programmes nationaux et internationaux
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0N4

Téléphone : (613) 996-3262

Télécopieur : (613) 947-2916

ATME : (613) 992-6969

Internet : carrol.lunau@nlc-bnc.ca

Pour plus de renseignements sur les ateliers concernant la norme Z39.50, veuillez communiquer avec :

Fay Turner

Services de technologie de l'information
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0N4

Téléphone : (819) 994-6830

Télécopieur : (819) 994-6835

ATME : (613) 992-6969

Internet : fay.turner@nlc-bnc.ca ♦



Le Groupe de mise en oeuvre du protocole de PEB s'internationalise

par Barbara Shuh,
spécialiste de réseaux de bibliothèque,
Services de technologie de l'information

La troisième réunion du Groupe de mise en oeuvre du protocole de PEB américain, qui fait partie du Projet nord-américain de prêt entre bibliothèques et de livraison de documents (NAILDD),

s'est tenue le 11 octobre 1996 à Washington, D.C. (voir «Compte rendu de la réunion du Groupe de mise en oeuvre du protocole de PEB», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 3-4, mars-avril 1996, p. 12). Le Canada y était représenté par la Bibliothèque nationale du Canada (Barbara Shuh, Fay Turner, et Joe Zeeman de CGI qui offrait le soutien



technique) et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST). La participation américaine se répartissait de nouveau entre les fournisseurs de progiciels de bibliothèque (Ameritech, CPS Systems, DRA, the Library Corporation, SIRSI, VTLS), les grands prestataires de services bibliographiques (OCLC, RLG et WLN) et d'autres membres des milieux bibliothéconomiques (Association of Research Libraries, National Library of Medicine et Triangle Research Library Network).

LA LISTE DES MEMBRES AUGMENTÉ

Cette réunion, présidée par Mary Jackson, de l'Association of Research Libraries (ARL), était la première à laquelle sont venus s'ajouter des membres autres que des Nord-Américains. Des participants du Royaume-Uni provenaient de la British Library et de Fretwell Downing, la firme de conseillers qui a travaillé sur DALI et d'autres projets britanniques qui ont mis en oeuvre le protocole de PEB ISO. Les représentants australiens appartiennent à la Bibliothèque nationale de l'Australie, au Coordinated InterLibrary Loan Administration (CILLA) Project et au Joint Electronic Document Delivery Software (JEDDS) Project. Leur présence a apporté un nouvel équilibre au Groupe de mise en oeuvre et ouvert de nouvelles possibilités de communication et de coopération. Mary Jackson assurera le suivi auprès de ses homologues européens afin d'obtenir plus de représentants de l'Europe.

À la suite de la dernière réunion en février 1996, il s'est produit une discussion animée au sujet des problèmes de mise en oeuvre du gestionnaire Listserv du Groupe. La réunion d'octobre a confirmé les décisions prises quant au gestionnaire Listserv et réglé des problèmes d'abord soulevés quant à cette question, mais toujours en suspens. Les décisions de mise en oeuvre finalisées lors de cette réunion seront inscrites dans le profil du

Groupe, qui précise des options du protocole que l'on peut inclure dans les mises en oeuvre du Groupe concernant le protocole. La Bibliothèque nationale est chargée de mettre à jour ce profil.

TRADUCTEUR EDIFACT/BER

The Library Corporation (TLC), un petit fournisseur de progiciels de bibliothèque basé en Virginie-Occidentale, collabore avec l'ICIST à un projet en vue de développer un traducteur de syntaxe de transfert entre BER et EDIFACT. BER (Basic Encoding Rules) est la syntaxe de transfert qui sera utilisée dans les mises en oeuvre américaines pour encoder les messages de PEB échangés entre les systèmes. Le codage EDIFACT (Electronic Data Interchange for Administration, Commerce and Trade) est la syntaxe de transfert utilisée dans les messages de PEB envoyés par les 46 bibliothèques canadiennes qui se servent des systèmes de messagerie conformes au protocole de PEB. Toutefois, le traducteur n'assurera pas toute la solution, étant donné que les travaux de TLC sur le traducteur ne seront pas du domaine public pour utilisation par d'autres metteurs en oeuvre. Bien que des participants aient estimé qu'une passerelle fournirait une meilleure solution, ils ont convenu que le traducteur TLC/ICIST constituerait une première étape positive vers l'interfonctionnement entre les sites canadiens EDIFACT et les sites américains BER.

PROGRÈS DANS LA MISE EN OEUVRE

TLC a terminé les travaux préliminaires portant sur les 20 messages de protocole dans son protocole de PEB, tandis que DRA a envoyé avec succès son premier essai ILL-REQUEST. Les deux fournisseurs ont échangé des messages avec OCLC, qui a élaboré et mis à l'essai les deux messages identifiés comme faisant partie de la phase 1 du projet du Groupe

(le ILL-REQUEST et le STATUS-AND-ERROR-REPORT).

Au cours de la réunion, OCLC a annoncé ses plans concernant un service «PEB en direct», qui acceptera des demandes de PEB conformes au protocole et provenant de divers systèmes externes, et qui soit enverra la demande directement au PEB d'OCLC ou la chargera dans le fichier d'examen de la bibliothèque destinataire.

Des promoteurs de systèmes tels RLG, qui prévoient intégrer des «points d'accueil» concernant les messages conformes au protocole dans le poste de travail ARIEL qui fait partie du projet JEDDS des Australiens, ont participé aux discussions en cours sur le gestionnaire Listserv, mais attendent la phase 1b du projet du Groupe. La phase 1b aura recours au mode de communication stockage et acheminement (courrier électronique), plutôt que le mode orienté sur la connexion (une connexion directe telle une ligne commutée ou TCP/IP) qui était utilisée dans la phase 1a. On prévoit commencer la phase 1b tôt en 1997.

Le programme de la prochaine réunion porte sur l'identification des éléments de données obligatoires et la création de longueurs de zones de données standard.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Barbara Shuh

Spécialiste de réseaux de bibliothèque
Services de technologie de l'information
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0N4

Téléphone : (819) 994-6969

Télécopieur : (819) 994-6835

ATME : (613) 992-6969

Internet : barbara.shuh@nlc-bnc.ca ♦




RECHERCHE

SAVOIR FAIRE : compte rendu

Le 15 septembre 1996, M. Robert McMillan a animé le premier séminaire «Savoir Faire». La série de séminaires met l'accent sur les travaux des chercheurs de la Bibliothèque nationale et vise à encourager l'interaction et l'échange d'information entre les chercheurs et les membres du personnel (voir «Une fenêtre sur les documents canadiens : la prestation des services aux chercheurs à la Bibliothèque nationale du Canada», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n° 1, janvier 1997, p. 11-12). L'article de M. McMillan, «Paul Radon et la préhistoire de la nation kwakiutl» scrute l'histoire de l'anthropologie au Canada, plus précisément le mouvement Franz Boaz, et porte sur l'étude de l'art des autochtones de la côte du Nord-Ouest. À l'aide d'exemples d'art haida et kwakiutl, M. McMillan a présenté et contesté les théories des anthropologues au sujet de l'art abstrait et de l'individualisation de l'artiste autochtone. Des monographies et des périodiques des collections de la Bibliothèque nationale constituent quelques-unes des principales sources de référence utilisées par M. McMillan pour sa recherche. La thèse de doctorat de M. McMillan (Université York, 1986) avait pour titre : «The Study of Anthropology, 1931 to 1937, at Columbia University and the University of Chicago», et son article intitulé «New Perspectives on Sapir» a paru dans *Philosophy of the Social Sciences* (vol. 19, n° 2, juin 1989, p. 201-209).

A suivi une période de questions enrichissante qui a suscité des échanges entre les chercheurs, les archivistes, les bibliothécaires et les conservateurs. De toute évidence, cette première présentation sert les buts des séminaires Savoir Faire.

 Le 15 octobre, environ 50 chercheurs et membres du personnel de la Bibliothèque nationale ont assisté au deuxième séminaire Savoir Faire. M^{me} Mary Bond,

des Services de référence et d'information de la Bibliothèque nationale, a donné un exposé portant sur la compilation de *Ouvrages de référence canadiens : une bibliographie annotée* (voir «La compilation de *Ouvrages de référence canadiens : une bibliographie annotée*», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 1, janvier 1996, p. 9-10 et «*Ouvrages de référence canadiens : une bibliographie annotée*», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 6, juin 1996, p. 16).

Cette bibliographie, publiée en mai 1996 par UBC Press en collaboration avec la Bibliothèque nationale, cite et décrit des sources de référence sur le Canada : sa population, ses institutions, ses publications, sa littérature, son art,

son histoire, ses langues et ses religions. M^{me} Bond a exposé les motifs à l'origine de ce projet, le contenu de la publication, les critères de sélection, l'arrangement et l'utilisation de l'informatique. Elle a illustré le processus de recherche en utilisant l'architecture comme exemple. Le texte de M^{me} Bond s'accompagnait de nombreuses sources de référence, points saillants de l'après-midi.

On peut obtenir un exemplaire de *Ouvrages de référence canadiens : une bibliographie annotée* auprès de :
 UBC Press
 Université de la Colombie-Britannique
 6344, rue Memorial
 Vancouver (Colombie-Britannique)
 V6T 1Z2
 Téléphone (service du marketing) :
 (614) 822-4547
 Télécopieur : (604) 822-6083
 ISBN 0-7748-0565-X.
 Prix : 225 \$ au Canada,
 225 \$ US ailleurs ♦

TECHNOLOGIE

Travailler sur le World Wide Web

par Lucy Bottomley,
Politique et Communications

INTRODUCTION

Le service World Wide Web (ou Web) de la Bibliothèque nationale du Canada, créé en juin 1995, est à l'aube de son deuxième anniversaire. Du fait que la Bibliothèque la ressource principale du pays à l'appui des études canadiennes, le Web s'avère inestimable pour rendre l'information sur le patrimoine canadien de l'édition plus largement accessible que jamais. Le service Web permet en outre à la Bibliothèque d'offrir ses services par voie électronique, et, par Internet, permet l'accès à d'autres sources d'information provenant tant du Canada que de l'étranger.

GESTION

Bien que le service Web de la Bibliothèque nationale soit géré à partir

d'un point central, l'élaboration et la coordination du contenu sont décentralisées. Le comité de coordination des textes sur le Web, qui compte des représentants provenant de tous les secteurs de la Bibliothèque, oriente le processus d'édition sur le Web et sert de tribune pour discuter des modifications et des améliorations structurelles à apporter au service Web. Le document intitulé «Rôles et responsabilités pour le service World Wide Web de la Bibliothèque nationale du Canada» définit en détail ses autres responsabilités.

CONTENU

À l'origine, la structure du contenu sur le site Web reflétait l'organisation interne de la Bibliothèque nationale. Y figuraient des renseignements de base au sujet de la Bibliothèque, de ses grandes collections et services de même que les programmes publics, sans oublier les liens à d'autres



ressources Internet canadiennes. La vogue croissante du service et le vaste potentiel du Web ont débouché sur de constants ajouts qui ont augmenté la portée de même que la taille du service. Au nombre des ajouts les plus importants, citons Information sur le Canada par matière (<http://www.nlc-bnc.ca/caninfo/fcaninfo.htm/>), Renseignements sur les gouvernements canadiens (<http://www.nlc-bnc.ca/cangov/fgovinfo.htm>), Référence rapide pour des renseignements sur le Canada (<http://www.nlc-bnc.ca/services/quickref/fcqrmenu.htm>), et le catalogue de la Bibliothèque nationale (<http://www.nlc-bnc.ca/catalog/fcat.htm>). L'ensemble des publications gratuites de la Bibliothèque (p. ex., les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, les brochures d'information), et beaucoup d'expositions sont désormais accessibles en version électronique. Les résultats des activités et des projets de numérisation de la Bibliothèque, comme l'Index des périodiques de musique canadiens (<http://www.nlc-bnc.ca/cmipi/>) et l'Index des Commissions royales (<http://www.nlc-bnc.ca/ifrc/>) ont également été ajoutés au Web, de même qu'une liste de projets canadiens de numérisation (<http://www.nlc-bnc.ca/services/fnewdigi.htm>).

NOUVELLE STRUCTURE

Les attentes et les intérêts des utilisateurs augmentent et changent aussi rapidement et de façon aussi étendue que l'information disponible sur le Web, et cela constitue l'une des toutes premières leçons tirées de l'élaboration et de la tenue du site Web. Le contenu du site de la Bibliothèque a augmenté bien au-delà des attentes originelles, et nous nous sommes bientôt rendu compte que l'information devait être rationalisée et restructurée pour la rendre plus accessible et par conséquent, plus utile. Un site qui reflète la structure interne d'une organisation ne répond pas nécessairement aux besoins des gens de l'extérieur.

La nouvelle page d'accueil de la Bibliothèque offre à l'utilisateur une démarche différente. Les renseignements sont regroupés en trois grandes catégories : «Renseignements généraux»,

«Services» et «Sources d'information sur le Canada». Cette dernière catégorie offre des services à valeur ajoutée aux bibliothèques canadiennes, aux éditeurs et aux personnes intéressées. Des possibilités d'accès rapide, comme «Quoi de neuf?» et «Contactez-nous !», sont également offertes. Nous avons également tenu compte des personnes ayant une déficience visuelle (<http://www.nlc-bnc.ca/fhome2.htm>).

DONNÉES STATISTIQUES

Le contenu accru du service Web de la Bibliothèque s'est accompagné, ce qui est très gratifiant, d'une utilisation accrue. Ainsi, pour la première période semestrielle entre octobre 1995 et mars 1996, le nombre moyen de consultations par jour s'est élevé à 1 579, tandis que durant les six mois qui ont suivi (d'avril 1996 à septembre 1996), le nombre moyen de consultations par jour totalisait 2 767, soit une augmentation de 75 pour cent. De même, pour les deux mêmes périodes, le nombre moyen d'utilisateurs distincts qui ont consulté le site chaque mois s'élevait à 9 655 et à 18 933, une augmentation de 96 pour cent. À l'heure actuelle, on compte plus de 4 000 consultations chaque jour, et plus de 30 000 utilisateurs distincts accèdent au site chaque mois.

LES PERSPECTIVES

Autre leçon qu'ont eu tôt fait d'apprendre les personnes et les organisations qui créent des sites Web, c'est qu'ils nécessitent une mise à jour constante afin de bien refléter l'évolution dans le contenu, la structure et la technologie. À la Bibliothèque nationale, nous cherchons à améliorer notre service par des fonctions qui offrent un accès plus rapide et plus facile. Un tableau général et une fonction de recherche améliorée constituent les premières caractéristiques que nous sommes en train d'ajouter. Les utilisateurs peuvent désormais effectuer des recherches dans certaines des bases de données accessibles à partir du site, et nous offrons en outre des outils de recherche pour d'autres sites Web. Le recours à des illustrations, à la fois comme

outils de navigation et fonctions esthétiques, est présentement à l'étude. Nous offrons déjà une fonction sonore sur notre site et une autre caractéristique multimédia comme l'image, ce qui permettra à un usager situé loin de la Bibliothèque de bénéficier de certains de nos programmes publics. Par exemple, les lectures présentées lors de la Grande soirée de lecture des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général de 1995 sont déjà disponibles et audibles (<http://www.nlc-bnc.ca/events/readings/govgen/indexf.htm>). Nous étudions également des possibilités de créer des scènes de réalité virtuelle. Enfin, mais non moins important, nous mettons à l'essai différents outils de gestion du Web afin de nous aider à mettre à jour le site.

POSTFACE

Il est possible que 200 millions de personnes aient accès à Internet d'ici l'an 2000. La croissance époustouflante d'Internet à la fois sur les plans du contenu et du développement technologique a eu une incidence énorme sur les bibliothèques. On leur demande également de fournir l'accès électronique à l'information qui se trouve ailleurs. Avec Internet, «ailleurs» peut signifier «n'importe où». Un nombre croissant de bibliothèques canadiennes sont en mesure d'offrir de tels services. À la bibliothèque publique de Vancouver par exemple, on compte 30 terminaux consacrés à l'accès à Internet, neuf terminaux réservés à l'accès libéral local, et beaucoup de terminaux pour l'accès au catalogue et de postes cédérans. De plus en plus de bibliothèques accèdent au monde du Web.

Les technologies de l'information ont obligé les bibliothèques à relever des défis nouveaux et souvent complexes. À la Bibliothèque nationale, nous poursuivons nos efforts pour jouer un rôle important dans le développement de l'accès électronique à l'information

(suite à la page 18...)



PROGRAMMES PUBLICS

Pleins feux sur... La Grande soirée de lecture

par Randall Ware,
Services de recherche et d'information

Pour la cinquième année consécutive, la Bibliothèque nationale accueillait les lauréats et lauréates des Prix littéraires du Gouverneur général à l'occasion de ce que l'on connaît maintenant comme «La Grande soirée de lecture», le 13 novembre, la soirée suivant la présentation des prix littéraires les plus importants du pays. Comme d'habitude, l'événement a connu une grande réussite. La foule compacte offrait des preuves convaincantes à la fois de l'énorme intérêt que l'on porte aux écrivains canadiens, et le plaisir et la joie ressentis par les personnes qui sont venues regarder, écouter et savourer l'événement.

Invariablement, les écrivains sont ravis de rencontrer leurs lecteurs après avoir reçu leur prix, et les lecteurs sont, si possible, encore plus enchantés : leur réac-

tion est aussi importante pour les écrivains que le jugement critique de leurs pairs. (Qu'il fait plaisir d'observer des lecteurs qui demandent des autographes à leurs écrivains favoris, et la réaction enthousiaste de ces derniers!)

Les animateurs de la soirée de cette année étaient Natalie Lavigne et Ken Rockburn. Tous les auteurs gagnants et les illustrateurs étaient présents, à l'exception des deux qui ont remporté les prix dans la catégorie théâtre. Ils étaient représentés par deux comédiens locaux, qui nous ont offert une performance excellente. Guylaine Normandin a lu des extraits de l'oeuvre de Normand Chaurette et John Gordon a fait de même pour Colleen Wagner, et leurs efforts ont été chaudement accueillis.

L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, Marianne Scott, a souhaité la bienvenue à chacun à la Bibliothèque, soit aux écrivains, aux illustrateurs et aux lecteurs, et Roch Carrier, directeur du Conseil des Arts du Canada, a mentionné la nécessité d'un financement soutenu pour les auteurs.

Comme toujours, nous remercions nos commanditaires : le Conseil des Arts



Les lauréats et lauréates : première rangée : Linda Gaboriau, Christiane Teasdale, Marie-Claire Blais; au centre : Paul Yee, John Ralston Saul, Guy Vanderhaeghe, Serge Patrice Thibodeau; à l'arrière : Gilles Tibo, Eric Beddows, E.D. Blodgett, Michel Freitag. Absent(e)s : Normand Chaurette, Colleen Wagner.

du Canada, les Amis de la Bibliothèque nationale du Canada, la Coalition of Independent Booksellers d'Ottawa ainsi que le Travelodge Hotel by Parliament Hill. ♦



(World Wide Web... suite de la page 17)

au Canada afin de relever les défis du 21^e siècle. Aussi longtemps que la Bibliothèque constituera la ressource principale du pays à l'appui des études canadiennes, son service Web demeurera essentiel.

Pour plus de renseignements sur le service Web de la Bibliothèque, communiquez avec :

Lucy Bottomley
Marketing et édition
Politique et Communications
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 996-3200
Télécopieur : (613) 991-9871
ATME : (613) 992-6969
Internet: lucy.bottomley@nlc-bnc.ca ♦



Les lauréats et lauréates des Prix littéraires du Gouverneur général de 1996 :

Eric Beddows

Littérature de jeunesse-
illustrations
(langue anglaise)

Marie-Claire Blais

Romans et nouvelles
(langue française)

E.D. Blodgett

Poésie (langue anglaise)

Normand Chaurette

Théâtre (langue
française)

Michel Freitag

Études et essais (langue
française)

Linda Gaboriau

Traduction (langue
française)

John Ralston Saul

Études et essais (langue
anglaise)

Christiane Teasdale

Traduction (langue
anglaise)

Serge Patrice Thibodeau

Poésie (langue française)

Gilles Tibo

Littérature de jeunesse-
texte (langue française)

Guy Vanderhaeghe

Romans et nouvelles
(langue anglaise)

Colleen Wagner

Théâtre (langue
anglaise)

Paul Yee

Littérature de jeunesse-
texte (langue anglaise)

Littérature de jeunesse-
illustrations (langue
française)

Prix non décerné en
1996.



PROLOGUE

Une longue file d'attente assiège la billetterie. Plus de quarante personnes attendent patiemment, juste au cas où plus de quarante détenteurs de billets ne se présenteraient pas. Dans l'auditorium de la Bibliothèque nationale du Canada, le public se compose surtout, mais pas exclusivement, de femmes. Les gens bavardent de façon animée et sont dans l'expectative. L'hôte de la soirée est le présentateur Ken Rockburn de la CBC, et le programme comprend des lectures d'extraits d'oeuvres littéraires par trois auteurs : soit Margaret Atwood, Anne Michaels et Marnie Woodrow.

Avant le début des lectures, Grete Hale, présidente des Amis de la Bibliothèque nationale du Canada, parrains de l'événement, empreint la soirée d'une note sérieuse. Elle rappelle à l'auditoire qu'en période de compressions accrues, les institutions publiques ont besoin d'amis plus que jamais. Elle invite les spectateurs à devenir membres des «Amis» avant la fin de la soirée.

Une préoccupation semblable pour l'avenir trouve un écho chez Ken Rockburn quand il décrit son travail à la radio et à la télévision de la CBC comme «sur le point d'être annulé». En homme de spectacle chevronné, il a tôt fait de susciter les rires de l'auditoire par ses anecdotes irrévérencieuses. Il imprime à la soirée une touche de vaudeville littéraire, usant des blagues d'un maître de cérémonie enjoué jusqu'à l'arrivée de la «tête d'affiche».

Pièce en trois actes :

toute une performance
de Marnie Woodrow, Anne Michaels
et Margaret Atwood

par Kevin Burns,
ami de la Bibliothèque nationale et chef,
Seven Stories-Writing and Communications

ACTE I

Marnie Woodrow relève le défi d'entrer en scène la première. Elle présente deux récits contrastés de son recueil de nouvelles, *In the Spice House*, et très tôt, on s'aperçoit qu'elle a des dons de lectrice et de monologuiste comique. Marnie transporte son auditoire dans les profondeurs suicidaires de l'histoire-titre, puis le fait crouler de rire en relatant les curieuses acrobaties sexuelles des personnages de sa deuxième histoire, «The Motel Joneses». Sa performance se compose d'un mélange bizarre d'assurance et de timidité qui maintient son auditoire suspendu à ses lèvres. Marnie Woodrow sait comment jouer pour le balcon, même si cet auditorium n'en comporte pas.

ACTE II

À Anne Michaels revient la tâche de maintenir l'enthousiasme de l'auditoire que Marnie vient tout juste de réchauffer. Elle y parvient en lui offrant l'univers rempli d'images et profondément contrasté de son premier roman, *Fugitive Pieces*. Anne possède une présence sur scène étonnante. Elle semble s'envelopper autour de la tribune au fur et à mesure qu'elle assemble un collage impressionniste des extraits de son livre. Elle ne présente pas de per-

sonnages ou d'histoire; elle évoque plutôt une ambiance d'introspection. L'auditoire est conquis lorsqu'elle lit l'extrait suivant : «We long for place, but place itself longs.» Vers la fin, elle parle de «la catastrophe de la grâce».

ACTE III

Le troisième acte s'ouvre par un genre différent de grâce quand Margaret Atwood, en nomination pour le prix Booker de cette année, de même que pour le Prix littéraire du Gouverneur général, et lauréate du prix Giller, monte sur la scène parmi les applaudissements nourris de l'auditoire. Reprenant les propos de Grete Hale au sujet des bibliothèques qui ont besoin d'amis, Margaret remercie les bibliothèques en général du travail qu'elles effectuent. Puis elle ouvre le livre *Alias Grace*.

Margaret ne lit pas un extrait sur la mécanique de son histoire de double meurtre. Elle choisit plutôt un passage où



le personnage central, Grace Marks, rencontre Mary Whitney, la femme de qui Grace «empruntera» l'identité à un moment clé de l'histoire. Nous en sommes quittes pour du pur Atwood. Le détail précis, photographique. La structure de la phrase en forme de sonate : contrôlée, métrée, cristalline, avec un tour élégant et surprenant à la fin. Par exemple, une phrase complète qui décrit un personnage se termine par la mention d'un profond «tempérament religieux» que qualifie la phrase suivante : «bien qu'animé d'un bon coeur». Chaque mot prononcé s'accompagne d'une étincelle joyeuse dans les yeux de M^{me} Atwood. Une étoile de qualité au mieux de sa forme et comme attraction principale.

Cet événement est marqué au coin de la générosité et de la collégialité. Voici l'une des figures de proue littéraires du Canada qui en est à un autre sommet de

sa carrière éminente, qui partage une scène, un auditorium rempli et un auditoire qui apprécie, avec deux autres écrivaines à des étapes très différentes dans leur carrière.

ÉPILOGUE

Le lendemain matin, Margaret Atwood se présente à la Chambre des communes devant le Comité fédéral sur le patrimoine, représentant la Writers' Union of Canada et la League of Canadian Poets. Elle aborde le droit d'auteur et parle net. «On ne devrait pas demander aux écrivains de subventionner les bibliothèques et les écoles,» avertit-elle. «Reproduire de la propriété intellectuelle sans permission de son propriétaire équivaut à du vol.»

Comme le rapporte la chroniqueuse Susan Riley du *Ottawa Citizen* le lendemain : «L'ironie dans tout ce débat, c'est

qu'il précipite l'un contre l'autre deux groupes qui sont habituellement des alliés : les écrivains et les bibliothèques publiques.»*

Dans *Alias Grace*, Margaret Atwood présente Grace Marks qui, pendant un temps, «devient» une autre personne, Mary Whitney. À l'occasion de deux événements publics consécutifs, Atwood présente deux messages étonnamment différents au sujet des bibliothèques publiques : soit que les bibliothèques veulent «une passe gratuite» lorsque vient le temps de reconnaître les droits des créateurs, et que les bibliothèques jouent un rôle de service communautaire important en prêtant et en promouvant les oeuvres de ces créateurs.

Nous pourrions peut-être nous tourner vers la poésie d'Atwood pour chercher des conseils au sujet de l'équilibre entre différents droits et intérêts, quant à ce qu'il faut faire avec «ensemble/et», plutôt que «soit/ou». Dans son recueil intitulé *The Journals of Susanna Moodie*, Atwood a inclus le poème «The Two Fires», dans lequel Susanna Moodie, qui fait également une apparition dans les pages de *Alias Grace*, découvre un chemin entre deux extrêmes dangereux, et trouve un endroit où la croissance est possible.

Two fires in-
formed me,
(each refuge fails
us; each danger
becomes a haven)
left charred marks
now around which I
try to grow

On peut espérer que les écrivains, les lecteurs, les bibliothécaires et les législateurs se consoleront de la même façon. Entre-temps, le débat au sujet du droit d'auteur se poursuit parmi les membres du Comité permanent sur le patrimoine, et la Bibliothèque nationale du Canada continue d'offrir son programme courant de séances de lecture d'écrivains à l'intention des lecteurs, ainsi que d'autres activités culturelles importantes. ♦

*«Authors can't Afford "Theft", Atwood Says», *The Ottawa Citizen*, vendredi 22 novembre 1996.

L'illustration comme oeuvre d'art

«L'art de l'illustration» constitue le titre provisoire qui coiffe l'exposition actuellement en préparation à la Bibliothèque nationale du Canada. Cette exposition, qui se déroulera du 24 avril 1997 à décembre 1997, rendra hommage aux illustrateurs contemporains de livres canadiens pour enfants.

Les oeuvres exposées proviennent des collections canadiennes du Service de littérature de jeunesse et des manuscrits littéraires de la Bibliothèque nationale, et comprennent des illustrations originales et publiées de plusieurs artistes populaires dont les oeuvres ont été primées, notamment Marie-Louise Gay, Elizabeth Cleaver, Ann Blades, Dayal Kaur Khalsa, Gilles Tibo, Laszlo Gal et Stéphane Poulin. D'autres artistes tels Ted Harrison, Maryann Kovalski, Sheila McGraw et Ben Wicks ont consenti, pour l'occasion, à prêter des illustrations originales.

Des esquisses, des scénarios-maquettes et des éléments de correspondance viendront mettre en lumière

le travail conjoint de l'auteur, de l'illustrateur et de l'éditeur. Une version de l'exposition sera également disponible sur le site Web à l'adresse <http://www.nlc-bnc.ca> et comprendra des bibliographies et des biographies.

Captivante, fascinante, inspirante, instructive et pleine d'imagination — venez vous en rendre compte par vous-mêmes. L'entrée est libre à cette exposition qui aura lieu tous les jours de 9 h à 22 h 30 et vous êtes invités à venir vous en mettre plein la vue.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Andrea Paradis
Programmes publics
Services de recherche et
d'information
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 992-3052
Télécopieur : (613) 947-2706
ATME : (613) 992-6969
Internet : andrea.paradis@nlc-bnc.ca



Au fil des mots

par Jim Wiper,
ami de la Bibliothèque nationale

Des conteurs à la Bibliothèque nationale du Canada, c'était difficile à croire. J'avais à peine lu dans la brochure des Programmes publics le détail des trois présentations proposées par l'Alliance française que déjà je me sentais partir dans des voyages épiques à

travers la Grèce antique pour vivre suspendu aux lèvres des bardes racontant les aventures d'Ulysse et de son retour à sa patrie après la guerre de Troie ou encore l'histoire de ce monstre fabuleux de Crète, le Minotaure. Ce qui m'a tout d'abord frappé c'était de réaliser que ma connaissance des conteurs me venait de ce que j'avais appris durant mes études classiques ou lu au fil des années. Il n'existe, à ma connaissance, aucune tradition semblable au Canada. L'autre aspect était l'intérêt suscité par les sujets proposés. D'abord, Lucien Gourong qui raconte la Bretagne, la mer et ses légendes, ensuite la Compagnie Histrions qui donne une lecture-spectacle de la pièce *Andromaque* de Jean-Baptiste Racine, et finalement, Bruno de la Salle avec l'*Odyssée* d'Homère et Michel Hindenoch avec la légende du Minotaure.

La présentation du conteur breton Lucien Gourong fut tout à fait extraordinaire. Sur la scène, une simple chaise qu'illumine un projecteur, absolument rien d'autre qui puisse distraire l'attention. Le conteur monte sur la scène, regarde l'auditoire, s'assoit, se croise les bras et commence à raconter les petites histoires de son pays et de la mer. Son regard, ses gestes, sa voix expressive et l'incroyable richesse de son vocabulaire nous dépeignent des fonds de scène frappants. La soirée fut et demeure encore inoubliable.

La Compagnie Histrions nous présentait une lecture-spectacle de la pièce *Andromaque* ou la Guerre de Troie «vue par le petit bout de la lorgnette». Sceptique au début, je concevais mal que l'on puisse adapter les classiques du théâtre français à ce genre de spectacle où l'auditoire participait au déroulement de la pièce. De plus, je trouvais difficile d'imaginer une telle présentation sans les

apparets des costumes et des décors de la scène. Quoi ajouter? La Compagnie a produit un spectacle des plus intéressants tant au niveau des performances individuelles des membres de la Compagnie qu'à celui du défi de taille à relever, soit de produire un spectacle de grande qualité qui aura su plaire à son public.

Le dernier volet de cette série intitulée «Voix du livre» comprenait des présentations de Bruno de la Salle et de Michel Hindenoch. Les mots me manquent pour bien décrire ce plaisir intense et profond ressenti tout au long de la soirée. L'*Odyssée* d'Homère, et surtout le retour d'Ulysse

ainsi que ses aventures aux pays des Cicones, des Lotophages, des Cyclopes, l'ensorcellement de ses compagnons par Circé, ses stratagèmes afin d'échapper aux Syrènes, à Charybde et à Scylla, m'ont littéralement passionné. Michel de la Salle nous a livré le tout à l'aide d'un récit fort expressif mettant en relief les personnages héroïques de l'*Odyssée*.

La légende du Minotaure, ce monstre fabuleux de Crète au corps d'homme et à la tête de taureau que Minos avait fait enfermer dans le Labyrinthe, constituait la deuxième partie de cette soirée. Michel Hindenoch nous a offert un excellent spectacle rehaussé d'ailleurs d'une trame musicale envoûtante créée par le psaltérion (cithare), un instrument d'époque. J'ai beaucoup apprécié ces trois spectacles et surtout le privilège d'avoir pu vivre une expérience unique en présence de conteurs. Je ne peux que remercier la Bibliothèque nationale de cette initiative parmi tant d'autres tout aussi extraordinaires et j'attends avec intérêt, et impatience même, le retour des conteurs. ♦

«Les Histoires d'antan» font le bonheur des lecteurs d'aujourd'hui

par Mary Collis,
Service de littérature de jeunesse

Le 19 octobre 1996, la Bibliothèque nationale du Canada a procédé au lancement de l'édition 1996 de *Lisez sur le sujet* à l'occasion de la 16^e conférence annuelle de l'Ontario Reading Association. Il faisait froid et le ciel était nuageux; aussi, les gens se précipitaient à l'intérieur pour échapper au cruel vent glacial. Par contre, au Citadel Inn, là où a eu lieu la conférence, l'atmosphère était radieuse et gaie, et le kiosque de la Bibliothèque nationale décoré de ballons et arborant le bleu et le bourgogne, les couleurs de la page couverture de l'édition de cette année de *Lisez sur le sujet*, a attiré nombre de délégués à la conférence en quête des nouveautés de la Bibliothèque nationale du Canada et de la

trousse, l'un de ses produits les plus recherchés.

Lisez sur le sujet est un guide offrant un choix judicieux de livres canadiens destinés aux enfants et aux adolescents. Utilisé par des bibliothécaires, des enseignants, des parents et des amateurs de littérature pour la jeunesse de partout au Canada et dans le monde lorsqu'ils choisissent des livres, *Lisez sur le sujet* est attendu impatiemment chaque automne et demandé fréquemment pendant toute l'année. L'histoire canadienne constitue le thème de la présente édition, intitulée «Les Histoires d'antan». La trousse comprend une liste d'ouvrages de fiction et d'essais, d'une qualité remarquable, portant sur le passé du Canada, des suggestions d'activités qui visent à encourager la lecture et à susciter un intérêt pour les choses du passé, une liste de livres primés,



un message du Secrétariat national à l'alphabétisation, une liste des maisons d'édition, une affiche et 32 signets. Cette année, on doit l'illustration de la page couverture, des signets et de l'affiche à M. Gilles Pelletier, artisan et illustrateur de livres pour enfants. Les membres du personnel de la Bibliothèque ont choisi son oeuvre parmi d'autres illustrations exceptionnelles de livres à cause de l'aspect attirant de son thème historique.

Au lancement, M^{me} Marianne Scott, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a insisté sur l'importance des livres et de la lecture dans la vie des enfants et des adolescents canadiens. Elle a souligné à quel point l'avenir du livre repose, à plus d'un égard, sur les jeunes. «Les Canadiens de tous âges se doivent d'être des citoyens informés et instruits, et la lecture constitue un élément crucial de l'éducation et du processus d'autoformation continue», a-t-elle déclaré.

La cérémonie de lancement a été marquée par le tirage d'une affiche encadrée signée par l'artiste. La gagnante, M^{me} Lynda Healy, responsable de l'alphabétisme chez les adultes au Lanark County



L'artiste Gilles Pelletier en compagnie de la gagnante de l'affiche, M^{me} Cécile Olivier.

Board of Education, était ravie de cet heureux tirage au sort. Par ailleurs, le 1^{er} novembre, lors du congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) à Montréal, les deux gagnantes de l'affiche encadrée, M^{mes} Cécile Olivier et Socheata Seth, ont eu la chance de rencontrer Gilles Pelletier.

La trousse est publiée sous la présidence d'honneur de Son Excellence le très

honorables Roméo LeBlanc, Gouverneur général du Canada. Le Secrétariat national à l'alphabétisation, dirigé par M^{me} Joyce Fairbairn, en est le partenaire, et la Société canadienne des postes, le partenaire associé. Les commanditaires comprennent Access the Education Station, le Canadian Children's Book Centre, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, Communication-Jeunesse et le réseau YTV.

Les éditions de 1994, 1995 et 1996 sont disponibles sur support électronique sur le site W3 de la Bibliothèque nationale à l'adresse <http://www.nlc-bnc.ca/pubs/ruoi/fruoi.htm>, de même que sur le Réseau scolaire canadien (Rescol).

On peut obtenir des exemplaires gratuits de la trousse auprès de :

Marketing et édition
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 995-7969
Télécopieur : (613) 991-9871
ATME : (613) 992-6969
Internet : publications@nlc-bnc.ca ◆

Lancement d'un livre sur l'alphabétisme par un caricaturiste

Le 1^{er} novembre, la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada ont procédé, de façon conjointe, au lancement de *Né pour lire et écrire*, du caricaturiste renommé Ben Wicks. Ce guide, qui regorge de caricatures et d'idées sur la façon dont les parents peuvent aider leurs enfants à lire et à écrire, cherche, sous le couvert de la plaisanterie, à inciter les parents à agir dans ce domaine. Ce même jour, des écoles ont remis des exemplaires gratuits de *Né pour lire et écrire* à presque deux millions d'enfants qui pourront les apporter à leurs parents.

À cette occasion, étaient présents, à l'immeuble de l'administration centrale de la Bibliothèque et des Archives, M. Wicks, l'auteur, et Son Excellence le très honorable Roméo LeBlanc, Gouverneur général du Canada. Ils étaient accompa-

gnés de M^{me} Joyce Fairbairn, ministre responsable de l'alphabétisme, de M. Don Shaffer, président de Sears Canada, ainsi que de M. Georges Clermont, président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes. Des invités spéciaux, au nombre de 85, assistaient également au lancement, à savoir des élèves de l'école Charlotte-Lemieux très désireux de participer aux festivités.

L'administrateur général, M^{me} Marianne Scott, et l'archiviste national, M. Jean-Pierre Wallot, ont souhaité la bienvenue aux visiteurs.

Pour l'occasion, M. Clermont a apporté le traîneau du père Noël et a distribué aux enfants des enveloppes pré-adressées au père Noël, leur affirmant que s'ils écrivaient au père Noël, celui-ci leur répondrait assurément — avec un peu

d'aide de la Société canadienne des postes. Le Gouverneur général a capté l'intérêt de l'auditoire lorsqu'il a lu une histoire accompagnée d'un récit mimé. Par la suite, la sénatrice M^{me} Fairbairn s'est servie d'accessoires et a eu recours à un bénévole serviable pour animer l'histoire.

M. Ben Wicks, connu partout au Canada pour ses caricatures drôles et perspicaces, démontre son talent, de façon évidente, pour les formules savoureuses, dans *Né pour lire et écrire*, par le biais du dessin et des mots. Par ailleurs, son humour met en lumière un message important, à savoir le rôle crucial de la famille en vue de développer et de favoriser les capacités de lecture et d'écriture chez les enfants. La participation générale ainsi que la collaboration d'organismes des secteurs tant public que privé, notamment de Sears Canada, de la Société canadienne des postes, des écoles, des conseils scolaires, des groupes d'alphabétisme et des ministères soulignent également l'importance de ce message. ◆